



**ACADÉMIE
DE NORMANDIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

 **Panorapresse**
par **ouest france** 



**ACADEMIE DE
NORMANDIE RECTORAT
DE CAEN**

(communication@ac-caen.fr)



29 février 2024



1 document

TIMOTHÉE HOUSSIN, DÉPUTÉ (RN) "CERTAINES FERMETURES POSENT PROBLÈME"

1



Vernon - Timothée Houssin, député (RN) "Certaines fermetures posent problème"

Le Démocrate Vernonnais, jeudi 29 février 2024

Vernon - Timothée Houssin, député (RN) "Certaines fermetures posent problème"

Le Démocrate Vernonnais, jeudi 29 février 2024, 339 mots

Timothée Houssin, député (RN) de la 5^e circonscription de l'Eure suit l'évolution de la carte scolaire. Pour lui, si certaines fermetures sont justifiées par la baisse démographique, **"d'autres posent de réels problèmes dans la continuité du service public et de l'enseignement en zone rurale ainsi qu'en termes d'égalité des chances."**

Il pointe du doigt notamment les fermetures de classes à Hennezis et à Mézières-en-Vexin. **"Cela créerait un véritable vide à l'heure où de jeunes ménages arrivent dans le secteur et où la présence d'écoles est indispensable à l'attractivité des communes rurales"**.

Soutien au projet de RPI

En lien avec les maires d'Hennezis, Guiseniers et Mézières-en-Vexin, il soutient la volonté de créer un RPI (regroupement pédagogique intercommunal) dans ces communes et estime que cette organisation devrait justifier de revenir sur le projet de l'académie de fermer deux classes.

Timothée Houssin dénonce le phénomène d'effet de seuil entre les écoles et collèges REP (Éducation prioritaire) qui bénéficient du dédoublement des classes et certains établissements connaissant des difficultés particulières mais ne bénéficiant pas du dispositif et travaillant de fait en classes à effectifs importants.

"Le collège de Fleury-sur-Andelle reçoit des élèves aux évaluations d'entrées de niveau peu élevé et parvient à obtenir de bons résultats en sortie de collège. La fermeture de deux classes dans cet établissement pose problème", estime-t-il.

Maintien nécessaire à Gasny

Si pour le député, la création de groupes de niveau est justifiée, elle ne doit pas entraîner de baisse des moyens et donc des chances de réussite. De même, le maintien d'une classe à l'école de Gasny, qui ne bénéficie pas non plus du dispositif REP mais dont les évaluations démontrent la présence conséquente d'enfants en difficulté semble également nécessaire.

Timothée Houssin a rencontré la directrice académique des services de l'Éducation nationale et reste en contact régulier avec cette dernière afin de parvenir à des solutions acceptables et garantir partout une éducation de qualité et de proximité.



Timothée Houssin, député (RN) de la 5e circonscription de l'Eure. © Archives/L'Impartial